

LE FONTANILOIS

DÉCEMBRE 2023



Joyeuses Fêtes !

FESTIVITÉS
FAIRE BRILLER DE MILLE FEUX
LA FIN D'ANNÉE

LYCÉE FRANÇOISE DOLTO
LES JEUNES MOBILISÉS
POUR LEUR AVENIR

CITOYENNETÉ
L'ENGAGEMENT CIVIQUE
ENCOURAGÉ



ville-fontanil.fr



facebook.com/VilleFontanil



le Fontanil
Cornillon



EN PRATIQUE

LOI MONTAGNE Comment affronter les routes enneigées !

À compter du 1^{er} novembre jusqu'au 31 mars 2024, la réglementation pour les zones montagneuses entre en vigueur avec l'obligation d'équipement des véhicules en période hivernale.

L'objectif de cette réglementation est de renforcer la sécurité des usagers en réduisant les risques spécifiques liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Il s'agit aussi d'éviter les situations de blocage en région montagneuse, quand des véhicules non équipés se retrouvent en travers de voies, dans l'incapacité de se dégager, immobilisant tout un axe de circulation.

Tous les véhicules à quatre roues et plus sont concernés par cette réglementation : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds.

Des **panneaux de signalisation** informeront de l'entrée dans une zone à équipement obligatoire. En cas d'absence de neige ou de verglas, les dispositifs amovibles – chaînes ou chaussettes à neige – sont conservés à bord du véhicule.



Vous pouvez retrouver la **liste des communes impactées** par cette nouvelle réglementation sur le site : isere.gouv.fr

En ce qui concerne le Fontanil-Cornillon, la commune n'est que partiellement intégrée à la zone à partir de la RD105D, route de Mont-Saint-Martin, en direction de la commune de Mont-Saint-Martin.

Pour laisser le temps de s'adapter à l'obligation de disposer d'équipements hivernaux telle que prévue par la loi Montagne et son décret d'application, aucune sanction ne sera appliquée pendant cette saison hivernale 2023-2024.

Cette tolérance ne doit pas faire oublier l'esprit de cette réglementation : « Continuer à améliorer la sécurité des usagers de la route en période hivernale ».

LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE

LIVRE-AUDIO JEUNESSE

« Le livre qui parlait toutes les langues »
d'Alain Serres



Un petit garçon vêtu de rouge marche seul jusqu'à la forêt où il s'installe au pied d'un arbre pour lire. Mais soudain le loup surgit et s'approche de lui pour essayer de le manger ! Heureusement, le petit garçon a la bonne idée de lui lire son livre, pour essayer de l'endormir et profiter de son sommeil pour rentrer chez lui sain et sauf.

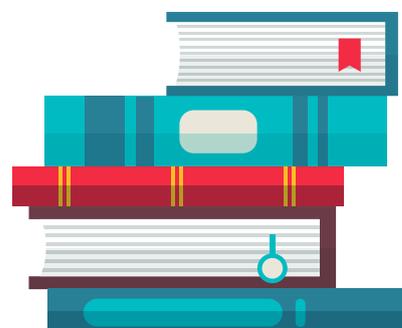
Les histoires de son livre sont courtes, mais racontées en plusieurs langues. Elles seront comme une musique qui se renouvelle et qui saura encore mieux bercer l'esprit du prédateur et assoupir sa faim. Mieux qu'une relecture amusée du petit chaperon rouge, ce livre fera découvrir aux enfants le plaisir des langues en même temps que les enjeux et les plaisirs de la lecture.



ROMAN ADULTE

« Veiller sur elle » de
Jean-Baptiste Andrea

Au grand jeu du destin, Mimo a tiré les mauvaises cartes. Né pauvre, il est confié en apprentissage à un sculpteur de pierre sans envergure. Mais il a du génie entre les mains. Toutes les fées ou presque se sont penchées sur Viola Orsini. Héritière d'une famille prestigieuse, elle a passé son enfance à l'ombre d'un palais génois. Mais elle a trop d'ambition pour se résigner à la place qu'on lui assigne. Ces deux-là n'auraient jamais dû se rencontrer. Au premier regard, ils se reconnaissent et se jurent de ne jamais se quitter. Viola et Mimo ne peuvent ni vivre ensemble, ni rester longtemps loin de l'autre. Liés par une attraction indéfectible, ils traversent des années de fureur quand l'Italie bascule dans le fascisme... « Veiller sur elle » vient de remporter le Prix Goncourt 2023.



ÉDITO



En ce mois de décembre, et à quelques semaines des fêtes de fin d'année, place aux festivités ! Nous sommes ravis de vous proposer un programme d'animations conçu pour rassembler, en famille, entre amis et entre voisins. Notre centre-village s'illuminera prochainement grâce à la mobilisation des habitants et des commerçants, investis à nos côtés pour préparer cette saison festive.

Revivons ensemble tous les moments forts de cette année, et profitons de ces rendez-vous conviviaux pour construire ensemble les projets de demain.

Nous serons présents pour partager avec vous ces belles rencontres et initiatives.

Bonnes fêtes à tous !

Bien à vous,
Stéphane Dupont-Ferrier

Maire du Fontanil-Cornillon

Le Maire présentera ses vœux le vendredi 12 janvier 2024

La cérémonie des vœux de la municipalité se tiendra vendredi 12 janvier 2024, à 19 h à l'Espace Jean-Yves Poirier. Les Fontanillois sont chaleureusement invités à cette rencontre conviviale, au cours de laquelle le Maire Stéphane Dupont-Ferrier et son équipe municipale présenteront leurs projets réalisés, en cours et à venir. Un apéritif convivial sera proposé à cette occasion, propice aux échanges entre élus, habitants, voisins et amis.

SOMMAIRE

4-20
ACTUALITÉS

21
ATRIUM

22-23
INFOS
PRATIQUES



ville-fontanil.fr



@VilleFontanil

Le Fontanillois - Publication mensuelle
Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier
Rédacteur en chef : Chloé Lafort
Rédaction : Chloé Lafort, Valérye Serrano
Conception graphique : Laurent Gataleta
Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon
Imprimé en France par Coquand Imprimeur.
Tirage à 1 800 exemplaires.



La police municipale : un service de proximité

Depuis octobre 2018, la police municipale pluricommunale – mutualisée avec la ville de Saint-Égrève – intervient sur la commune du Fontanil-Cornillon pour assurer des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.



LA POLICE EN ACTION

Placée sous l'autorité du Maire, l'équipe d'agents menée par le chef de la police municipale Claude Pruvost **intervient régulièrement au Fontanil-Cornillon pour des missions préventives et répressives.** Ils vérifient la bonne application des arrêtés municipaux, relèvent les infractions routières, patrouillent dans les rues de la commune et sont en contact direct avec les usagers pour assurer leur sécurité.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE

Vous partez en vacances ? Signalez votre absence aux forces de l'ordre et partez l'esprit tranquille !

Le but de l'Opération Tranquillité Absence est de **prévenir les cambriolages.** Pendant votre absence, des policiers effectuent des rondes inopinées aux adresses qui leur auront été signalées. Cette prestation est gratuite.

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire sur la page : <http://ville-fontanil.fr/la-mairie/police-municipale/operation-tranquillite/>

Pour toute urgence, contactez le 17.

Pour joindre la Police Municipale

Responsable : Claude Pruvost | Tél : 04 76 56 53 66 | Portable : 06 82 84 65 62

CÉRÉMONIE UNIS DANS LE SOUVENIR

Hommage aux combattants de la Grande Guerre

Samedi 11 novembre 2023, l'Armistice de la Grande Guerre de 14-18 était commémorée pour la 105^e fois, avec un hommage rendu aux Poilus et, depuis 2012, à tous ceux qui sont morts pour la France. Les jeunes participaient activement à la préservation de cette mémoire.

Le 11 novembre marque la fin de la Première Guerre Mondiale, après quatre ans de conflit, entre 1914 et 1918. Une **cérémonie de commémoration** s'est tenue devant le Monument aux Morts à 9 h en présence de l'équipe municipale et de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC), **avec la participation des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et des jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Égrève.** Les enfants, qui avaient préparé la cérémonie en amont, ont lu devant l'assemblée le message de l'UFAC, appelant à s'opposer à toutes les guerres, dont certaines se tiennent encore aujourd'hui en Europe et dans le monde.

Ce moment solennel rendait aussi **hommage aux disparus fontanillois**, dont les noms et prénoms inscrits sur le Monument aux Morts rappellent la bravoure et le sacrifice.

À LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Le 9 novembre 1970, le Général de Gaulle disparaissait à Colombey-les-Deux-Églises. Une cérémonie de commémoration du 53^e anniversaire de sa mort, s'est tenue à sa mémoire à 17 h devant le Monument aux Morts du cimetière communal en présence des élus du Conseil Municipal et des membres du Comité du Souvenir.



ASSOCIATION ANNIVERSAIRE

Fontanil Olympic Club Tennis : 40 ans d'histoire et de passion

Samedi 25 novembre, le Fontanil Olympic Club Tennis a célébré ses 40 ans d'existence en présence de ses membres, anciens et plus récents. Cette journée festive a été l'occasion de revenir sur l'histoire du club, de rendre hommage à ses quatre présidents successifs et de se projeter vers l'avenir.

Le club a été fondé en 1983 par Patrick Ayache, avec le soutien du précédent maire Jean-Yves Poirier, dans le cadre du Plan National de Développement du Tennis. Il a rapidement attiré près de 200 adhérents qui ont trouvé au club **un lieu de vie et de rencontres**. Le club house, qui n'était au départ qu'un petit chalet, a bénéficié de l'**extension des équipements sportifs** de la commune, notamment avec la création de l'Espace René Terpent.

Au fil des années, le club a su conserver ses valeurs : **le partage, la convivialité, la formation et la participation à la vie locale**. Il a également vu se succéder quatre présidents : Patrick Ayache, Sandrine Moncho, Ghislain Deltour et Christophe Kopp, sans

oublier le président d'honneur Serge Souvignet, qui ont tous œuvré pour le développement et le rayonnement du club.

Lors de la cérémonie d'anniversaire, les membres du club ont pu échanger avec Jean Reynaud, adjoint chargé de l'action éducative, de la jeunesse et de la vie associative, sur **le projet du club et ses perspectives d'évolution**. Ils ont également exprimé leur souhait de disposer de nouvelles installations. Le Fontanil Olympic Club Tennis est un club qui a su traverser les décennies en restant fidèle à sa vocation : **offrir à ses adhérents un cadre agréable et dynamique pour pratiquer leur sport favori**.



RELAIS PETITE ENFANCE DES ACTIVITÉS POUR S'ÉVEILLER

Un programme automnal

Une nouvelle saison de découvertes et d'apprentissages commence. En automne, les enfants s'éveillent et les professionnelles partagent leurs pratiques.

Le Relais Petite Enfance du Fontanil-Cornillon, qui met en relation les assistantes maternelles de la commune, proposait des **activités d'éveil sensoriel** les 9 et 16 novembre, pendant les temps collectifs organisés au sein du multi-accueil. Animés par Barbara Vigier de l'association « Plantes en folie », ces ateliers conçus autour des thèmes, couleurs et matières de l'automne, invitaient les plus petits à **découvrir le monde qui les entoure, avec douceur et pédagogie**.

Autre sortie très appréciée des professionnelles de la petite enfance et des enfants : une **visite de « La Maison des jeux »** de Grenoble, le 19 octobre. Au cours de cette séance, dans un espace spécialement dédié aux apprentissages ludiques, les assistantes maternelles ont pu jouer avec les petits dont elles s'occupent régulièrement, pour le plus grand plaisir de tous.

Dans la continuité des actions mises en œuvre pour **créer du lien et favoriser le partage d'expérience**, les activités du RPE multiplient les occasions de rencontres et de temps collectifs.



CULTURE EXPOSITION DE LA GALERIE ATRIUM

Peinture et musique : l'art de Marie Failla Mulone

Ce mois de novembre, la Galerie de l'Atrium accueillait l'exposition de Marie Failla Mulone, une Fontaniloise autodidacte ravie de présenter pour la première fois ses toiles.

Vendredi 10 novembre, une trentaine de personnes étaient présentes au vernissage de l'exposition « Dans tous les sens » pour découvrir **un univers aux multiples facettes**. Parce que la musique tient une place importante dans son parcours et dans son œuvre, Marie Failla Mulone avait convié un **jeune pianiste talentueux**, pour une rencontre artistique entre peinture et notes de musique très appréciée par l'ensemble des élus et visiteurs.

Les toiles que Marie Failla Mulone présentait au public exprimaient une **variété d'inspirations**, autour du mouvement, mais aussi au gré de ses émotions et de ses envies. Des paysages et des portraits composaient, avec des toiles plus abstraites, un ensemble de tableaux à admirer au cours des permanences tenues par l'artiste.

Chacun pouvait se laisser à imaginer les inspirations qui ont guidé l'artiste, et trouver en ses toiles ses propres représentations.



ASSOCIATION ÉQUIPEMENT

Un nouveau local pour les chasseurs

Samedi 28 octobre, l'équipe municipale organisait une **remise officielle des clés du nouveau local de chasse à l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)** présidée par Clément Brocard.

Situé rue de la Tannerie, l'équipement aménagé à partir d'un algeco modulaire offre aux chasseurs adhérents un espace de rassemblement et de stockage de matériel dans l'exercice de leurs activités.



CCAS CHALEUR ET GOURMANDISE

Colis de Noël pour nos Aînés

Des permanences pour les récupérer

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Fontanil-Cornillon prend soin de ses seniors à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les personnes âgées de plus de 70 ans ont récemment eu l'opportunité de s'inscrire pour participer au repas des aînés organisé le 9 décembre à l'Espace Jean-Yves Poirier.

Les personnes de plus de 76 ans qui ne pouvaient pas assister au repas ont pu choisir de se faire offrir un colis de Noël composé de produits de qualité provenant des commerces du village.

Tous les bénéficiaires qui ont renvoyé leur bulletin d'inscription sont invités à venir récupérer leur colis sur deux temps de permanences en mairie :

- Samedi 13 décembre 2023 de 9 h à 12 h
- Mercredi 20 décembre 2023 de 9 h à 12 h

Il conviendra de présenter une carte d'identité. Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, le colis sera livré à domicile.

Ensemble, nous pouvons prévenir les incendies de forêt

La commune du Fontanil-Cornillon est située près des massifs de la Chartreuse, une zone à risques face aux feux de forêt. Pour protéger les habitations et limiter la propagation des incendies, l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) a été mise en place. En cette période automnale de ralentissement végétal, l'heure est à la taille !

QU'EST-CE QUE L'OLD ?

L'OLD est une mesure imposée par le Code forestier national dans les départements exposés aux risques incendies de forêt. Toutes les communes sont concernées par cette mesure qui impose de réduire la végétation autour des habitations, d'augmenter la distance entre les arbres, de maîtriser leur taille et de réduire les broussailles à leurs pieds.

QUI EST CONCERNÉ PAR L'OLD ?

L'OLD s'applique dès qu'il y a une habitation, une construction ou un équipement de toute nature situé à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier, d'une lande, d'un maquis ou d'une garrigue. Au Fontanil-Cornillon, une grande campagne de communication a été menée pour rappeler aux propriétaires concernés les actions à mener.

DÉBROUSSAILLER, C'EST IMPORTANT. MAIS POURQUOI ?

Face à la diminution de la fréquence et des volumes des précipitations pluviales, les forêts françaises sont de plus en plus vulnérables aux incendies. Débroussailler est indispensable pour lutter contre ce risque :

- Réduction du risque de départs de feux depuis les zones habitées vers la forêt. Pour rappel, 90 % des feux de forêt sont d'origine humaine.
- Autoprotection de votre maison en cas d'incendie provenant de la forêt.
- Amélioration des conditions d'intervention des secours : ils peuvent ainsi intervenir en toute sécurité.
- Diminution de l'intensité et de l'impact de l'incendie.



©Marc Clopez / DDTM34

Parcelle avant débroussaillage.



©Marc Clopez / DDTM34

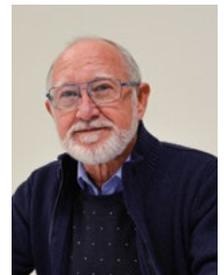
Parcelle après débroussaillage conforme à la réglementation.

“

RENAUD ANTOINE

Conseiller municipal délégué en charge de la qualité de vie et de la prévention des risques

« Un incendie sur les coteaux de notre village serait une vraie catastrophe pour l'environnement, pour les maisons construites aux abords de la forêt et, plus grave, un danger réel pour les habitants. Le dérèglement climatique accroît ce risque mais la pratique du débroussaillage régulier contribue à sa prévention. »



Retrouvez le guide des Obligations Légales de Débroussaillage sur www.ville-fontanil.fr, rubrique Urbanisme/Cadre de Vie - Gestion des risques

INFORMATION L'ACTUALITÉ COMMUNALE

Un nouveau panneau lumineux installé

Il se situe au croisement de la rue Babièrè et de la Route de Lyon, et s'ajoute aux nombreux outils développés par la Ville pour communiquer auprès de ses habitants. Un panneau lumineux vient d'être installé, en remplacement du précédent équipement hors d'usage.

Plus moderne et plus fonctionnel, le support sur mât bénéficie d'un **affichage numérique** en couleurs avec intégration de visuels, pour attirer l'œil des automobilistes en transit et partager les informations municipales, culturelles et associatives d'actualité.

L'outil peut également générer des **alertes** (météo, accident...) et renforcer ainsi la visibilité de certains messages en cas de nécessité.

Peu consommateur d'énergie, il s'illumine grâce à la technologie LED et diffuse ses messages entre 6 h et 23 h, s'éteignant la nuit.



MARCHÉ VOYAGE CULINAIRE

À la rencontre du chef Ali

Le chef syrien Ali Alhakin propose ses produits cuisinés maison chaque dimanche sur le marché. Une sélection de **spécialités syriennes, libanaises et de tradition méditerranéenne** (Grèce, Italie, sud de la France) invite au voyage par leurs parfums ensoleillés. Une clientèle fidèle se presse devant le foodtruck du chef traiteur pour déguster ses mets et plats variés : falafels, houmous, caviar d'aubergine ou encore chaussons au fromage et aux épinards... Il est également possible de **passer commande** en avance pour des menus complets à partager « *Je vous attends avec plaisir chaque dimanche matin pour découvrir mes spécialités* ». L'invitation est lancée !



MOBILIER PANNEAUX D'AFFICHAGE LIBRE

Deux panneaux légaux d'affichage libre ont été installés à proximité de l'Espace Jean-Yves Poirier et dans la Zone d'Activité Économique, rue Pré Didier.



COMMERCE FERMETURE DU RESTAURANT

Le Taille Bavette, la fin d'une belle aventure

C'est officiel. Le Taille Bavette a fermé définitivement ses portes le 4 octobre dernier. Ses propriétaires Françoise et Jacques Mallet prennent une retraite bien méritée après 18 ans d'investissement au sein de leur restaurant.



Une page de vie se tourne pour le couple de restaurateurs, après presque deux décennies en salle, aux fourneaux et à la gestion de l'entreprise. Pour autant, l'histoire du restaurant bien connu des Fontanillois a commencé dès 1968, d'abord sous l'enseigne de La Queue de Cochon, installée depuis sur la route départementale, puis celle du Boeuf Mode avant de devenir l'actuel Taille Bavette. Françoise et Jacques Mallet reprennent l'affaire en 2006, dans la continuité de son identité traditionnelle, pour proposer des spécialités de viandes et abats directement issus des abattoirs qui le joutent, cuisinés maison avec des produits frais. Le Taille Bavette a été recommandé par le guide Gault-Millau de 2007 à 2023.

« Nous remercions chaleureusement notre fidèle clientèle qui nous a accompagnés tout au long de ces années, dans les bons moments comme dans les plus difficiles. La crise du Covid nous a fragilisés, l'ouverture des nombreux restaurants de la zone commerciale aussi. Mais nous avons toujours pu compter sur la solidarité et la présence de nos clients, amateurs de bonne chère et de tradition culinaire », partagent Françoise et Jacques Mallet. « Nous saluons également notre équipe, notre cuisinier Franck présent depuis notre installation, ainsi que nos différents serveuses, serveurs dont Guillaume présent depuis 2020. Leur professionnalisme ne manquera pas d'être reconnu dans la restauration. »

Désormais, le couple profite d'un nouveau rythme, et se concentre sur ses projets personnels. Le restaurant a quant à lui été vendu à Grenoble Alpes Métropole, déjà propriétaire des bâtiments annexes et de l'abattoir de Grenoble à travers le Syndicat Mixte Alpe Abattage. Une page se tourne, pour peut-être laisser place à une nouvelle histoire. Culinaire ?

“

JEAN-LOUIS BERGER

Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Vie commerciale

« Nous remercions chaleureusement Jacques et son épouse pour leur contribution à la vie commerçante de notre commune. Leurs spécialités traditionnelles de viande relevaient d'une véritable signature, qui a marqué ces dernières générations. Nous leur souhaitons une très bonne continuation. »



COMMERCE UNE IDÉE

Une journée pour aiguiser vos couteaux

Vendredi 15 décembre toute la journée, « Ju Le Rémouleur », artisan rémouleur affûteur, garera son camion devant l'épicerie Vival « Le Panier du Fontanil » pour proposer ses services aux habitants. À quelques jours des fêtes, il aiguisera sur place couteaux, ciseaux et autres outils de découpage fatigués. Une bonne façon de préparer ses ustensiles aux repas de fin d'année !



Faire briller de mille feux la fin d'année !

Les fêtes approchent à grands pas et la commune du Fontanil-Cornillon se prépare à célébrer cette période magique de l'année. La Ville et les associations locales proposent aux Fontanilois de partager des moments de joie, de convivialité et de gourmandise à travers plusieurs rendez-vous à ne pas manquer !

CALENDRIER DE L'AVENT

L'initiative est inédite et s'annonce éblouissante ! Du 1^{er} au 22 décembre, un **Calendrier de l'Avent** animé s'installera au cœur du centre-village, autour de la place de la Fontaine. **Chaque soir à 17 h**, une nouvelle fenêtre dévoilera ses secrets, selon le jour du mois qui lui sera associée. **Et en grand final, vendredi 22 décembre, toutes les fenêtres s'illumineront simultanément, pour le plus grand plaisir des habitants et des visiteurs.**

Le village illuminé le vendredi 22 décembre !

Point d'orgue de ce mois tout en lumière, la soirée du vendredi 22 décembre invitera les Fontanilois à se rassembler au cœur du village. **Le Père Noël s'installera sur son fauteuil de 17 h à 19 h sur la place de la Fontaine** pour recueillir les vœux des petits Fontanilois. Il a même laissé entendre qu'il se laisserait prendre en photo, pour le souvenir... Parents, n'oubliez pas votre appareil ou téléphone pour immortaliser l'instant ! **Les commerçants du village seront mobilisés pour accompagner cette rencontre festive et offriront chocolat chaud, papillotes et vin chaud.**

De 17 h à 20 h, les enfants pourront également profiter d'un tour en calèche dans les rues du village, et se laisser bercer par le bruit des sabots. Un événement gratuit et convivial organisé par le Comité d'Animation, qui ravira les petits et les grands !

**Calendrier
de l'Avent**
AU CŒUR DU VILLAGE
Du 1^{er} au 22
décembre 2023



“

**BRIGITTE
MANGIONE**

Adjointe en charge de l'animation et des loisirs

« Cette année, une animation inédite illuminera notre village. Un grand merci à tous les habitants et commerçants qui ont accepté de participer à cette initiative collective. Sans eux, rien n'aurait été possible ! »





RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Samedi 9 décembre

À 17 h, sous la halle

Pour faire briller le village de mille feux et réchauffer la nuit, les Fontanillois sont invités à se réunir sous la halle à 17 h pour le départ à 17 h 30 de la **traditionnelle et festive retraite aux flambeaux** organisée par le Comité d'Animation. Accompagnés cette année par l'association Artémuse, les habitants assisteront au spectacle « **Les lueurs du temps** », une représentation rythmée par des danses et du jonglage, avec une déambulation d'échasses sur fond de pyrotechnie.

Le cortège se rendra au parc municipal à 18 h 30 pour assister à un **feu d'artifice offert par la commune**, avant de retourner se réchauffer sous la halle avec chocolat chaud, marrons grillés et vin chaud.



CRÈCHE VIVANTE

Dimanche 10 décembre

À partir de 9 h, sous la halle

Une **crèche vivante s'installera pendant le marché**, à quelques jours des fêtes de fin d'année. Un collectif d'habitants s'est réuni pour proposer ce tableau traditionnel, qui permettra de soulever des fonds **au profit d'une association caritative**. La chorale de Voiron « **Chantons chez nous en Familles** » accompagnera de ses chants cette initiative solidaire.

MATINÉE HÛÎTRES/FOIE GRAS

Dimanche 17 décembre

De 10 h à 13 h, sous la halle

Si vous aimez les plaisirs de la table, vous serez comblés par cette **dégustation festive** organisée par le Comité d'Animation. Des huîtres et du foie gras seront **proposés à la vente** pendant le marché, sous la halle. Une délicieuse animation, aussi gourmande que conviviale !



RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Vous cherchez une façon originale et festive de fêter la nouvelle année ?

Le Comité d'Animation organise son réveillon de la Saint-Sylvestre le dimanche 31 décembre à partir de 20 h à l'Espace Jean Yves Poirier.

Au programme, un repas gourmand et convivial, suivi d'une soirée dansante et musicale.

Les places sont limitées, les réservations sont encore possibles au 06 73 28 76 85 / 06 66 53 89 38 ou comite.animation38120@gmail.com.

Tarif : 85 € incluant une soupe de champagne et ses mignardises offertes pour l'apéritif, le repas et les cotillons. Pour les - de 10 ans : 20€.



De belles animations ont rythmé le début du mois de décembre. Retrouvez des retours en images sur ces événements festifs dans la prochaine édition du journal municipal et sur ses réseaux !

SALON DE L'ARTISANAT

Samedi 2 et dimanche 3 décembre, à l'Espace Jean-Yves Poirier, organisé par le Comité d'Animation.

VENTE DE PANETTONES

Samedi 2 et dimanche 3 décembre, sous la halle.

Organisée par le CCAS au profit de la Ligue contre le Cancer.

VENTE DE SAPINS ET STAND DE NOËL DE L'APE (PARENTS D'ÉLÈVES)

Dimanche 3 décembre, sous la halle.

BACH EN FÊTE

Pendant trois jours, la vie et l'œuvre du comique-troupier bien connu des Fontanillois étaient sous le feu des projecteurs : Charles-Joseph Pasquier dit « Bach » était en fête !

VENDREDI 17 NOVEMBRE

UN SPECTACLE SUR-MESURE, POUR MIEUX CONNAÎTRE LE PARCOURS DE L'ARTISTE

Bach trublion, Bach facétieux... Mais connaissiez-vous les autres facettes du comique-troupier ? L'artiste était aussi un dessinateur, auteur de caricatures ; un chanteur, interprète du célèbre hymne militaire « *Quand Madelon* » ; un acteur de théâtre et de cinéma. Somme toute un artiste complet qui a produit une œuvre considérable, faisant de sa vie une fête perpétuelle malgré les tumultes de la Grande Histoire.

De nombreux habitants étaient au rendez-vous de ce spectacle écrit par l'association Artémuse en partenariat avec la Ville, mêlant théâtre et musique avec la participation des élèves de la chorale de l'école Fonta Musique, dirigée par Pierre Van Baaren.

Après une prise de parole du Maire Stéphane Dupont-Ferrier, inaugurant ces trois journées d'hommage, les acteurs et chanteurs se sont succédés sur la scène de la salle du Conseil et des Mariages, pour le plus grand plaisir de tous.



SAMEDI 18 NOVEMBRE

UNE PROJECTION DANS L'UNIVERS DE BACH

Véritable célébrité de l'époque, Bach a tourné tout au long de sa carrière 25 films en vedette, posant sur toutes les affiches. La projection du film « *Le Cantinier de la coloniale* » proposait de découvrir le répertoire comique de l'acteur, au cours d'une séance d'après-midi source de bonne humeur. Une quarantaine de spectateurs étaient au rendez-vous de cette projection.



“

« Ce programme a été construit collectivement, avec l'association Artémuse, les services municipaux, les commerçants et les élus. De nombreux habitants ont assisté aux animations proposées : nous sommes ravis d'avoir pu mettre en valeur le parcours de Bach, un artiste local qui a marqué son époque ! »

ANNIE LACASSIN

Conseillère municipale



DIMANCHE 19 NOVEMBRE

UN AIR D'ANTAN AU CENTRE-VILLAGE

Pendant le marché, dimanche matin, un air d'orgue de barbarie accompagnait les promeneurs, comme un parfum d'antan. Jacky a fait chanter son instrument place de la Fontaine, pour le plus grand plaisir des habitants.

Les commerçants du village, très impliqués dans ce programme festif, avaient concocté pour l'occasion des recettes et mises en scènes recherchées.

La boulangerie « Les Délices de Lucas » avait façonné un pain spécial en forme de « B », en hommage au comique-troupier. La boucherie « Bichon » proposait des plats réconfortants autour du bœuf braisé et du boudin noir. La « Brasserie » vendait du vin chaud, et le tabac-presse Gaillard présentait une vitrine valorisant des portraits de Bach et des objets d'époque. La boutique de cartes postales anciennes était spécialement ouverte ce dimanche matin, complétant une offre de services et de contributions complémentaires.



Le pain spécial "Bach" créé par la boulangerie du village.



Une vitrine d'époque présentée par le tabac-presse.

QUI ÉTAIT BACH ?

Né en 1882 au Fontanil-Cornillon, et décédé en 1953 à Nogent-le-Rotrou, le comique-troupier laisse derrière lui un riche répertoire de chansons, de films et de sketches.

Petit, le corps enfoncé dans un uniforme trop grand, la barbe rare, avec une voix mince, aigrette même, Bach, comme tant d'autres, aurait pu passer inaperçu mais voilà : son rire est communicatif et son jeu est d'une grande finesse. De plus, il a ce don unique des grands comiques : celui de paraître moins intelligent que le moins intelligent de ses auditeurs.



Il commence sa carrière d'artiste en 1899, à 17 ans, sur la scène des Variétés, à Montluçon.

On le sait au Casino de Grenoble en 1901, à Nice, Aix-les-Bains, Rouen, Lyon en 1902, à Nîmes, Montpellier, Avignon en 1903, au Chanteclair entre 1909 et 1911 (il a alors 27, 28 ans), au Libre Échange en 1911 et puis à l'Eldorado à partir de 1913. Il y chante alors les chansons du soldat malgré lui : « Avec Bidasse » ou encore « La Caissière du Grand Café ».

Il rencontre un grand succès avec la chanson « Quand Madelon », adoptée par les Poilus dans les tranchées, puis érigée en symbole.

Après la guerre, il se tourne vers la revue. Il est aux Folies Bergère entre 1919 et 1924 (où il en mène pas moins de sept), à la Gaité-Rochecouart en 1927, au Casino de Paris en 1929, ou encore à l'Éden-Concert entre 1929 et 1933.

À partir de 1927, il fait équipe avec Henry Laverne pour monter des sketches – qu'ils jouent devant un rideau ou avec un décor minime. D'un de ces sketches, « Tout va bien » (1931), Paul Misraki s'inspirera pour écrire sa chanson : « Tout va très bien, Madame la Marquise » et le grand Fernand Raynaud n'hésitera pas à leur emprunter leur « Toto, mange ta soupe ».

Bach et Laverne enregistrent plus de 150 sketches entre 1928 et 1938. Le plus connu aujourd'hui reste sans doute « Z'allo ! Z'allo ! ».

Entre 1930 et 1947, il tourne dans dix-neuf films dont treize sous la direction d'Henry Wulschleger, son ami, qui sera non seulement son réalisateur attitré mais qui ne tournera rien d'autre sans lui jusqu'à sa disparition en 1939.

Le premier film dans lequel Bach apparaît sur grand écran, en 1930, est réalisé par Joe Francis et Jean Toulout et s'intitule « Le Tampon du capiston ». La même année, il tourne son premier grand film sous la direction de Wulschleger, « La prison en folie », avec Suzanne Dehelly et Noël-Noël.

Les succès s'enchaînent.

Il remonte sur scène en 1948 puis en 1950. Une cécité temporaire l'empêche de continuer. Il écrit, se repose et décide finalement de prendre sa retraite non sans faire une ultime tournée en 1952 et se joindre à la distribution du Martyr de Bougival, troupe d'Henri Ménager, en 1953. C'est d'ailleurs au cours de cette tournée qu'il meurt d'une angine de poitrine, à Nogent-le-Rotrou, le 24 novembre 1953.

Bach est inhumé au cimetière du Fontanil-Cornillon, dans le village où il est né.

ASSOCIATION AU PROFIT DE L'ÉCOLE

Un chèque de 20 000 euros pour l'école et un nouveau bureau pour l'APE !

Un nouveau bureau, un très belle somme remise à l'école pour financer de futurs projets, des événements festifs rassemblant élèves, familles et enseignants... L'actualité de l'Association de Parents d'Élèves (APE) du Fontanil-Cornillon ne manque pas d'occasions de faire parler d'elle !

L'APE tenait son assemblée générale lundi 25 septembre, en présence de nombreux parents, des directeurs d'écoles, Stéphanie Lagille Richerol et Jean-Charles Peloux, du Maire, Stéphane Dupont- Ferrier et de son Adjoint en charge de l'Action éducative, de la Jeunesse et de la Vie associative, Jean Reynaud, ainsi que des représentants d'associations partenaires et du Crédit Mutuel de Saint-Égrève.

Le bureau est revenu sur les points abordés en conseils d'écoles ainsi que sur les grands rendez-vous de l'année. **Et l'APE n'a pas manqué de projets !** Avec notamment une **tombola** et une **fête des écoles** encore plus festives que d'habitude.

C'est ainsi un **chèque de 20 000 euros** qui a été remis aux enseignants cette année. De quoi financer de beaux projets pour les enfants **avec près de 1400 euros par classe**.

« L'APE remercie vivement l'ensemble des partenaires qui permettent la réalisation de ses actions ainsi que la Ville du Fontanil-Cornillon pour la mise à disposition gratuite des salles et du matériel », relèvent les membres du bureau.

En fin de réunion, place aux **élections du bureau de l'APE**. Comme

ils l'avaient annoncé l'année dernière, après six ans de très belles rencontres et expériences en tant que président, vice-présidente, trésorière et secrétaire, Charles Quénard, Caroline Nielsen, Marine Barthalay et François Fontaine Vive Roux ont passé le relais à une nouvelle équipe.

Le bureau de cette année rassemble désormais Thierry Lauriot (président), Barbara Vigier (vice-présidente), Laure Normani (trésorière), Olivier Gachot (trésorier adjoint), Laure Taraud et Océane Kleinhans (secrétaires).

« En cette rentrée, on constate également l'arrivée de nombreux nouveaux parents venant renforcer les rangs de l'APE, preuve d'une belle dynamique associative avec un seul but : nos enfants ! Nous vous rappelons que tout parent ayant un enfant scolarisé au Fontanil-Cornillon est d'office membre de l'APE. N'hésitez pas à nous rejoindre vous aussi, pour une heure ou de façon plus pérenne : l'aventure est belle ! » rappelle Thierry Lauriot, tout nouveau président.

La soirée s'est terminée de façon conviviale autour de boissons et de pizzas.



Ils ont fêté Halloween !

Samedi 21 octobre, tous les petits Fontanillois, de la maternelle aux plus grands d'élémentaire, étaient conviés à participer à une **boom d'Halloween**, à l'Espace Jean-Yves Poirier. Habillés en petits monstres, avec concours de déguisement et de cuisine, les enfants ont passé de très bons moments, et contribué par leur présence et le paiement d'un droit d'entrée, au financement de prochains projets au profit de l'école !



L'engagement civique encouragé

Participer à l'amélioration du service rendu, vivre une expérience unique à la rencontre des autres, donner de son temps pour aider, accompagner... Les raisons de s'engager dans des missions civiques et citoyennes sont aussi variées que personnelles. Mais elles relèvent toute d'une même intention : agir pour la collectivité.

La Ville du Fontanil-Cornillon accompagne ces démarches en accueillant deux étudiantes au sein de ses services. Un engagement mutuel enrichissant qui offre aux jeunes citoyens l'opportunité de développer leurs expériences, et à la commune la possibilité de les accompagner dans ce parcours formateur, au cœur des enjeux de service public.

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL DE LOUISE, 16 ANS

Louise Barbier Guillon, 16 ans, élève en Première au lycée Champollion, rejoint la commune jusqu'en mars 2024 pour effectuer son **Service National Universel**. Un dispositif national ouvert à tous les garçons et filles entre 15 et 17 ans qui souhaitent **s'engager au service de l'intérêt général**.

Au sein de la Direction Citoyenneté, Louise sera associée à des missions de **soutien à l'animation en médiathèque**, participera aux **projets de citoyenneté** en lien avec le Conseil Municipal des Enfants et accompagnera des **actions culturelles** portées par la Ville. Une expérience bénévole enrichissante pour la jeune fontaniloise. *« Je suis très heureuse de pouvoir donner de mon temps au service de projets collectifs, dans le monde de la culture qui m'attire particulièrement. Cet engagement est aussi pour moi l'occasion de découvrir un univers professionnel, afin de m'aider dans mon orientation. Je ne sais pas encore vers quel métier je veux me diriger. Alors je suis contente de pouvoir tester des domaines qui me plaisent. J'avais entendu parler de ce dispositif par une amie. Je suis contente de m'être lancée, je vais pouvoir apprendre et expérimenter »*

Pour en savoir plus : www.snu.gouv.fr



LE SERVICE CIVIQUE DE MARION, 22 ANS

Etudiante en DUT gestion des entreprises et administrations, Marion Beaurain a décidé cette année de faire une pause dans son parcours de formation pour donner de son temps et intégrer un **dispositif de service civique**. *« Une amie s'était inscrite dans cette démarche et m'a parlé de son expérience avec beaucoup d'enthousiasme. Je me suis renseignée et j'ai candidaté. Je suis entourée de jeunes enfants dans ma famille, j'avais envie de m'investir auprès des petits. »* La jeune femme originaire de Pont-de-Claix a rejoint l'équipe des enseignants et ATSEM de l'école maternelle du Rocher le 6 octobre, **pour toute l'année scolaire**. Elle accompagne les enfants **sur les temps de classe et sur la pause méridienne**, aide au déroulement des activités, propose des jeux et lecture. Elle intervient également en soutien auprès des enfants porteurs de handicap et sur des **missions d'inclusion**. *« Je suis très heureuse de vivre cette expérience enrichissante très formatrice. Je reprendrai par la suite mes études dans le commerce, mais avec une expérience supplémentaire qui j'en suis sûre m'apportera beaucoup. En attendant, le service civique rémunéré me permet d'explorer une nouvelle voie. »*

Pour en savoir plus : www.service-civique.gouv.fr





LA JEUNESSE EN ACTION

Lycée Françoise Dolto, les jeunes mobilisés pour leur avenir

Au lycée professionnel de métier Françoise Dolto, les filières sont diverses mais concourent à un même objectif : préparer à la vie active à travers des projets professionnalisants et ouverts sur le monde de l'entreprise et du service. En ce début d'année scolaire, les initiatives immersives se multiplient déjà, témoignant de l'engagement des élèves dans leur parcours de formation, mais aussi de leur investissement pour des causes qui leur tiennent à cœur.

DES COUSSINS CŒURS POUR OCTOBRE ROSE

Les élèves en Bac professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) se sont mobilisées pendant la campagne «**Octobre Rose**» pour réaliser des **coussins en forme de cœur**, et les offrir aux femmes luttant contre le cancer du sein des cliniques **Belledonne et Mutualiste de Grenoble**. L'initiative, née il y a 3 ans au lycée, a cette année encore donné lieu à un beau moment d'entraide et de partage. Trente-cinq élèves, parmi les soixante-douze des classes de Seconde, Première et Terminale, se sont portées volontaires **bénévolement** pour réaliser les patrons, coudre et assembler ces créations solidaires à vertus thérapeutiques.

Mercredi 8 novembre, une **grande opération de confection** se tenait au lycée, hors temps scolaire, en présence des élèves, mais aussi de leurs mères, grands-mères, sœurs et des professionnels et résidents de l'Institut médico-éducatif de Tullins pour une séance couture aux nuances de rose. Leurs enseignantes, Aude Chastel et Emilie Beltran, témoignent du grand investissement de leurs élèves, dont certaines sont confrontées à cette maladie dans leur entourage proche. *« Nous sommes très émuës de l'engagement de nos élèves, qui s'investissent avec beaucoup de cœur dans cette initiative. Elles sont force de proposition, travaillent sur leur temps personnel, mobilisent autour d'elles pour soutenir les femmes – et les hommes – confrontés au cancer du sein. Et elles le font avec beaucoup de générosité et de sincérité. Je suis vraiment fière d'elles »*, partage Aude Chastel.

Outre les coussins, **des sacs, des rubans roses et des cartes** ont été confectionnés à destination des patientes pour leur témoigner soutien et solidarité. Une professionnelle de la clinique Belledonne viendra en début d'année récupérer les coussins et **échanger avec les élèves autour de la prise en charge des patients et de la prévention**.



CRÉER DU LIEN ENTRE ÉCOLE ET ENTREPRISE

La réforme des lycées professionnels se déploie progressivement depuis cette rentrée scolaire 2023, avec pour objectif principal d'**accompagner la formation de tous les élèves**, au plus près de leurs besoins et de leurs aspirations. Des moyens ont été engagés pour faire de cette voie un **véritable choix d'avenir** pour les jeunes et les entreprises, à travers notamment la mise à disposition de correspondants en charge de faciliter les relations entre élèves et entreprises, ou encore l'accompagnement dans la mise en œuvre de partenariats.

C'est dans cette perspective que **le lycée Françoise Dolto a conventionné jeudi 9 novembre avec le groupe ARaymond**, installé sur la commune de Saint-Égrève, pour faciliter le recrutement des stagiaires et alternants, et ainsi **encourager les relations entre le lycée et l'entreprise dans les parcours de formation professionnalisante**. En présence de leur professeur M. Frégonèse, de l'équipe administrative et des représentants d'ARaymond, les 16 élèves en Première et Terminale des filières de la microtechnique ont assisté à cette signature officielle.



De gauche à droite, le 24 novembre : Nathalie Gouled, proviseur adjointe, Christelle Ambrogio, proviseur, et Patrice Gros, Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale de l'Isère.

Et cette dynamique s'est particulièrement illustrée à travers l'établissement d'une **convention de partenariat multi-entreprises autour des métiers des réseaux électriques**.

Dans le cadre du programme « **Les Écoles des réseaux pour la transition énergétique** », lancé en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'Académie de Grenoble et les entreprises partenaires de la filière inauguraient vendredi 24 novembre **une classe « réseaux électriques »** au lycée Françoise Dolto.

Ce projet collectif, déployé avec **Enedis, RTE, CITEOS, Serpollet Dauphiné et MasterGrid**, a pour objectif d'accompagner les élèves de Bac Pro MELEC vers les métiers de la filière réseaux électriques, particulièrement en recherche de futurs collaborateurs.

La rencontre, permettant de formaliser la signature officielle des conventions, offrait également l'opportunité aux jeunes de **participer à un « mini forum des métiers »** où les entreprises proposaient aux élèves des ateliers pratiques les mettant directement en situation de terrain.

« Les élèves ont pu poser des questions, être au contact des professionnels en déclinant leur parcours et leurs aspirations : autant d'exercices pratiques que l'école et l'entreprise mettent à disposition des jeunes générations. Ces moments d'échange sont très précieux pour les élèves ou l'entreprise elle-même qui rencontre

des profils atypiques et prometteurs des lycées professionnels », précise Mina Dos Santos, Responsable du Bureau des Entreprises, un poste nouvellement créé dans le prolongement des réformes des lycées professionnels.

L'initiative sera déployée avec d'autres entreprises du territoire local afin de valoriser les relations entre le lycée et l'entreprise. **Parce qu'il n'y pas d'expérience plus formatrice que celle du terrain, au plus près du monde de l'entreprise et de la vie active qui leur tend les bras.**



“ **SALVATOR CALTAGIRONE**
Conseiller municipal membre du
Conseil d'Administration du lycée F. Dolto



« **Félicitations au lycée F. Dolto pour son dynamisme et le nombre d'initiatives développées. Nous sommes fiers de ce partenariat avec les entreprises françaises du réseau électrique, qui offre une réelle opportunité aux jeunes d'être accompagnés dans le monde professionnel.** »

MÉDIATHÈQUE SPECTACLE

Une enquête à la loupe !

Ce samedi 25 novembre à la Médiathèque, **Madame Tasse**, une détective hors du commun, a captivé 36 spectateurs. Armée de son saxo-loupe, de son cahier-sons, elle a mené une **enquête ébouriffante** digne des plus grands polars. Les enfants ont été entraînés dans un univers fantastique et ludique, où les sons et les images se mêlent pour créer du mystère et du rire. Un spectacle joyeux et original de la compagnie Flic-Floc qui fait appel à l'imagination et à la curiosité des petits et des grands.



ENVIRONNEMENT

Des bulbes par milliers

En prévision de la floraison de printemps, l'équipe des Services Techniques a planté plusieurs milliers de bulbes sur la commune :

- **4500 tulipes** ont été plantées manuellement dans les différents massifs de la commune.
- **2000 narcisses et jonquilles** ont été plantées dans les gazons (trottoirs, parc municipal, école). Parmi elles, des centaines ont été récupérées de précédentes plantations.
- **450 m² de prairie fleurie et bulbes épars** ont été semés de chaque côté des escaliers de l'Espace Claretière.



JEUNESSE DU NOUVEAU AU SEIN DE L'IFAC

Vos interlocutrices au centre de loisirs et périscolaire du soir

Du nouveau dans l'équipe de l'Ifac, gestionnaire par délégation de service public du centre de loisirs Claretière et du service périscolaire du soir.

Lou Morel, en contrat d'alternance depuis septembre 2022 dans le cadre de son Bac Pro Animations, Enfance et Personnes âgées, occupe désormais le poste de **référente périscolaire tous les soirs à l'école élémentaire et d'animatrice enfance et séjour sur le centre de loisirs**. À l'obtention de son diplôme en juillet 2024, elle intégrera l'équipe à temps complet pour exercer ses missions actuelles, et se former à d'autres domaines qui lui tiennent à cœur : « *Je suis très heureuse de pouvoir mettre en pratique, de façon continue, mes compétences auprès des enfants de l'Espace Claretière* ».

Johanna Revol, qui était jusqu'à présent en charge du périscolaire, est quant à elle montée en compétence en intégrant le secrétariat de l'IFAC en octobre 2023. Elle assure le **suivi administratif de la structure**, tout en conservant l'**organisation des séjours du niveau maternelle, du séjour à Paris et des actions citoyennes**. Elle apprécie ce nouveau challenge, qui lui permet de diversifier ses missions et de travailler en équipe : « *Ce nouveau poste me permet de développer mes compétences administratives tout en préservant le contact avec les familles. Ces missions enrichissantes me correspondent parfaitement* ».



Du changement aussi concernant les délais d'inscription à partir de janvier 2024

Les inscriptions pour les mercredis et les vacances scolaires seront désormais possibles jusqu'au lundi soir dernier délai pour la semaine suivante.

En exemple :

- Un parent veut réserver un place le mercredi 17 janvier. Il pourra inscrire son enfant jusqu'au lundi 8 janvier.
- Un parent veut réserver la première semaine des vacances de février (du 19 au 23/02). Il devra réaliser l'inscription avant le lundi 12 février.

IFAC – Espace Claretière – 6 rue du Cornillon

Tél. : 04 76 56 16 13 – secrétariat | Tel : 06 73 41 69 70 – direction | www.espace-claretiere.net

Des économies d'énergie responsables avec le boîtier Voltalis

Engagée dans une démarche de réduction des consommations d'énergie et de l'émission de CO₂, Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec la société française Voltalis, propose à tous les habitants du territoire chauffés électriquement une solution gratuite pour consommer moins et mieux !

DES PETITS BOÎTIERS INTELLIGENTS DÉDIÉS AU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Totalement gratuit et sans abonnement, ce dispositif se matérialise par des petits boîtiers connectés alliés à une application mobile offrant des services utiles et innovants. Raccordés aux appareils les plus énergivores, comme les radiateurs, ce boîtier permet de piloter leur consommation et de la réduire, sans que cela n'impacte le confort des occupants.

DES OUTILS INNOVANTS POUR ALLER PLUS LOIN DANS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

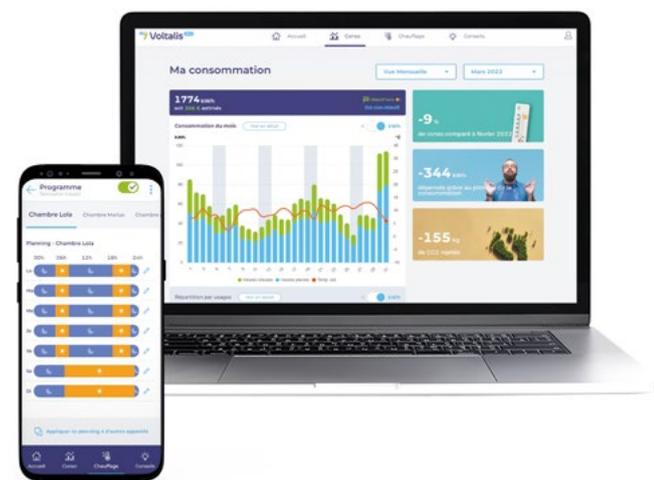
Chaque particulier équipé bénéficie d'un espace personnel gratuit disponible sur PC, smartphones et tablettes. Cet espace permet de suivre sa consommation d'électricité en temps réel, de piloter le chauffage de son foyer et de le programmer en toute simplicité selon ses habitudes de vie. Il est accessible par l'adhérent dès finalisation de l'installation du dispositif dans son logement.

UN GESTE UTILE AU SYSTÈME ÉLECTRIQUE ET À L'ENVIRONNEMENT

Cette technologie permet également de soulager le système électrique lorsque celui-ci en a le plus besoin, comme lors des pics de consommation hivernaux ou d'une baisse de production des énergies renouvelables. Au lieu de faire appel à des centrales polluantes pour produire plus, le système électrique fait appel à Voltalis pour réduire la demande. Résultats : moins d'émissions de CO₂.

Le territoire souhaite **proposer gratuitement au plus grand nombre** le dispositif de régulation et de programmation de chauffage électrique Voltalis.

Dans ce cadre, des conseillers seront présents sur la commune prochainement afin de répondre aux questions des habitants éligibles et leur proposer un rendez-vous d'installation gratuit.



Pour plus de renseignements, la société Voltalis est également joignable au
04 56 60 87 47
ou grenoblealpesmetropole@voltalis.com
ou visitez www.voltalis.com

NOS ENTREPRISES RECRUTENT



Offres d'emploi
au Fontanil-Cornillon

Vous êtes une entreprise et vous cherchez à recruter ?

Envoyez votre annonce avant le 15 du mois à l'adresse :
communication@ville-fontanil.fr.

Procédure d'envoi disponible sur www.ville-fontanil.fr, rubrique commerce / santé > entreprise.

LA VILLE RECRUTE



Offres d'emploi
du Fontanil-Cornillon

AGENT DE RESTAURATION

Missions de restauration scolaire, d'entretien des locaux communaux et de périscolaire matin et/ou soir. Poste à pourvoir dès que possible.

AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

Entretien des bâtiments (plomberie, électricité, maçonnerie), suivi de travaux en cas d'intervention d'entreprises, préparation des manifestations communales et entretien courant des véhicules communaux. Poste à pourvoir dès que possible.

AGENT POLYVALENT D'INTERVENTION

Traitement des dégradations ou dysfonctionnements simples constatés sur l'espace public et les bâtiments communaux. Chantiers en régie, seul ou en équipe en fonction du projet (maçonnerie, de peinture, de soudure, de menuiseries etc). Poste à pourvoir dès que possible.

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Poste au sein du Multi-Accueil, à temps complet.
Poste à pourvoir à partir de janvier 2024.

Pour plus de renseignements, joindre la mairie. CONTACT : Service RH - 04 76 56 56 56
rferrara@ville-fontanil.fr

ÇA VA SE PASSER

Du 8 novembre au 16 décembre

EXPOSITION DE LA MÉDIATHÈQUE

« Passion du cirque »

Cette exposition aborde le cirque et toutes ses facettes des origines à nos jours. Tous en piste ! Tout public. Informations : 04 76 56 01 88.

Samedi 9 décembre 2023

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Rendez-vous à 17h sous la halle pour la distribution des lampions. Départ à 17 h 30, de la halle. Déambulation dans les rues du village avec des lampions et la compagnie Artémuse, qui présente le spectacle « Les lueurs du temps » : échasses, danse, jonglerie et pyrotechnie. Feu d'artifice à 18 h 30 au parc municipal. Au retour, chocolat, vin chaud, papillotes et marrons grillés seront offerts aux participants. Une manifestation organisée par le Comité d'Animation. Infos : 06 73 28 76 85 / 06 66 53 89 38.

Dimanche 10 décembre 2023

CRÈCHE VIVANTE

À partir de 9 h, pendant le marché au centre-village. Animation organisée par un collectif d'habitants, au profit d'une association caritative. Avec la participation de la chorale de Voiron « Chantons chez nous en Familles ».

Lundi 11 décembre 2023

REPAIR CAFÉ

De 16h à 19h30, à la MJC. L'entrée est ouverte à tous, sans rendez-vous.
www.mjc-fontanil.fr

Mercredi 13 décembre 2023

PERMANENCE MUTUELLE COMMUNALE

Salle Lanfrey, sur rendez-vous, 06 16 24 92 28.

HEURE DU CONTE

À partir de 14 h 30, à la Médiathèque.
À partir de 4 ans, sans réservation.

Samedi 16 décembre 2023

ATELIER CRÉATIF

À 10 h, à la Médiathèque. À partir de 6 ans, sur réservation au 04 76 56 01 88.

Dimanche 17 décembre 2023

MATINÉE HÛÎTRES/FOIE GRAS

De 10 h à 13 h sous la halle.
Vente d'huîtres et de foie gras organisée par le Comité d'Animation.

Mercredi 20 décembre 2023

LOTO

À partir de 14 h à l'Espace Jean Yves Poirier.
Organisé par le club « Les Amis du Cornillon ».

Vendredi 22 décembre 2023

ILLUMINATION DES FENÊTRES DU CALENDRIER DE L'AVENT

Dès 17 h au centre du village, illumination de l'ensemble des fenêtres et animations.

RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL

De 17 h à 19 h, place de la Fontaine.
Le Père Noël s'installera sur son fauteuil place du village pour accueillir les petits Fontanillois. Une animation proposée par le Comité d'Animation avec la participation des commerçants du village qui offriront papillotes chocolat chaud et vin chaud.

PROMENADE EN CALÈCHE

De 17 h à 20 h, place de la Fontaine.
Les bénévoles du Comité d'Animation proposeront des tours de calèche pour les enfants, dans les rues du village. Venez nombreux profiter de cette animation gratuite et conviviale, qui ravira les petits et les grands !

Dimanche 31 décembre 2023

SOIRÉE DE LA SAINT-SYLVESTRE

À l'Espace Jean-Yves Poirier à 20h.
Organisée par le Comité d'Animation. La soirée est proposée à 85 €, un prix qui inclut une soupe au champagne et ses mignardises offertes pour l'apéritif, le repas et les cotillons. Des boissons seront en vente sur place.
Un menu à 20 € est proposé pour les enfants de -10 ans. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire ou vous renseigner : comite.animation38120@gmail.com ou 06 73 28 76 85 / 06 66 53 89 38.

Vendredi 12 janvier 2024

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

À 19 h, à l'Espace Jean-Yves Poirier.
Informations : 04 76 56 56 56.

Dimanche 28 janvier 2024

CONCOURS DE COINCHE

De 14h à 18 h à l'Espace Jean-Yves Poirier
Concours de belote coincée organisé par le club de tennis. Tous les joueurs et joueuses seront récompensés.
Tarif 10€. Inscriptions sur place dès 13h.
Pré-inscription conseillée au 06.84.10.74.48 ou fontaniltennis@gmail.com

Eric Panisello

VENREDI 8 DÉCEMBRE - 20 h 30

Tarif : au chapeau - Réservation : ACIDI, 06 59 99 99 85 ou maisondulivre38@gmail.com - Repas 12 € (servi à 19 h 15)

Enric Panisello, compositeur et interprète à la guitare et à la voix, propose un concert à base de reprises et de compositions propres. Il souhaite partager les chansons de son pays et au-delà qui ont marqué son histoire personnelle, en langue catalane et espagnole. Venez voyager avec lui entre la rumba, le tango, la ballade, le blues et le pop. Il aime aussi adapter des chansons françaises à son style folk-blues.



- Soirée Cabaret Chansons -

Nuages de Swing

VENREDI 15 DÉCEMBRE 2023 - 20 h 30

Tarif : 15 € - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Un concert devenu traditionnel à cette période pour le public de l'Atrium ! Et cette année encore Nuages de Swing vous propose un nouveau programme ! Toujours très Swing, le quintette étoffe son répertoire avec de nouvelles chansons et de nouvelles compositions. Pour autant Django n'est jamais bien loin – programmation oblige ! – et des classiques seront également bien au répertoire.



- Jazz manouche / Chanson Swing -

Entre ciel et terre

Par Fabrice MOUGEL / Peinture et Gérard DIETSCH / Sculpture

Du samedi 2 au dimanche 10 décembre 2023

Fabrice MOUGEL présente ses peintures de paysages naviguant entre le figuratif et l'abstraction, nourries de ses expériences en montagne.

Gérard DIETSCH propose son travail de sculptures sur bois à la tronçonneuse, inspiré de l'art primitif.

Une rencontre entre ciel et terre, au plus près des essences de la nature.

Permanences :

- Mercredi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Vendredi : de 15 h à 19 h
- Samedi et dimanche : de 10 h à 12 h 30

Entrée gratuite.



CITOYENNETÉ

Permanences des élus

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaines permanences :

- mercredi 3 janvier 2024
- mercredi 7 février 2024

Les adjoints ou conseillers municipaux reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat :

04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra **mardi 12 décembre 2023**. Son ordre du jour sera prochainement publié sur le site Internet de la Ville. Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du **mardi 21 novembre 2023** sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/Vie Municipale/Délibérations ».

Scannez-moi!



À votre service

Nous vous rappelons que les services reçoivent en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, en s'adaptant à vos disponibilités. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous..

TRIBUNES D'EXPRESSION

FONTANIL QUALITÉ DE VIE : NOTRE PRIORITÉ

Encore une belle année au Fontanil que nous allons poursuivre en décembre autour d'événements festifs !

Tout au long de l'année, nous avons profité de nombreux événements autour du sport, de la culture, festifs et associatifs pour toutes les générations.

Nous sommes collectivement fiers et heureux de préserver notre qualité de vie au quotidien et notre esprit village qui est notre priorité.

Cette année 2023, un marqueur fort est la fin des travaux d'agrandissement de l'école du Rocher pour accueillir dans d'excellentes conditions nos petits écoliers. Le projet ambitieux de notre mandat ! Un projet exemplaire avec de grandes salles de classes modernes et lumineuses ! Un projet vertueux avec la production d'énergie renouvelable grâce à un préau équipé de panneaux photovoltaïques ! Un projet écologique innovant avec une cour entièrement réaménagée avec un sol 100% perméable qui permet de préserver la ressource en eau !

Le fil rouge de l'année 2023, c'est également une série de témoignages forts de nos anciens du Fontanil qui ont partagé avec nous les souvenirs de leur vie quotidienne. La mémoire est une richesse et son partage une chance pour chacun d'entre nous.

En décembre, les élus seront mobilisés pour partager avec vous des moments de convivialité et de partage lors des nombreux événements festifs qui seront organisés par la commune et nos associations.

Ensemble et résolument optimistes, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année...

Groupe FONTANIL PASSIONNÉMENT

DÉCEMBRE

Qu'est devenu Noël ? Difficile de s'y retrouver aujourd'hui avec tous les bouleversements planétaires. Aurions-nous du mal à en saisir le sens ?

Est-ce encore une fête religieuse, une fête pour les enfants, une fête de famille ?

Sommes-nous encore capables de nous recentrer sur des valeurs et des traditions simples que nous pourrions transmettre à nos enfants ?

Sommes-nous encore capables d'altruisme et pouvons-nous espérer encore ?

Alors, en ce mois de décembre 2023, pourquoi ne pas prendre le temps de réfléchir et de nous souvenir des populations en souffrance, conflits aux portes de l'Europe, au Proche-Orient, répression en Arménie, en Iran, en Syrie, au Yémen, en Afrique, au Pakistan, en Birmanie, au Liban... Et la liste est non exhaustive.

Que l'année 2024 porte l'espérance des peuples à vivre en paix.

Soutenons ceux qui se battent pour leurs libertés, n'oublions jamais les principes mêmes de la démocratie et ne laissons pas la peur nous faire oublier nos valeurs que sont la tolérance et la bienveillance.

Plus simplement, 2024 verra pour nous de beaux projets que nous souhaitons porter avec votre soutien.

JOYEUX NOËL ET BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Groupe RÉVÉLER LE FONTANIL

MAIRIE

2 rue Fétola
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

RELAIS PETITE ENFANCE

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h. Tél. 06 83 34 02 65 - rpe@ville-fontanil.fr

L'UNIVERS DES TOUT-PETITS

4 Allée Charles Baudelaire
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

MÉDIATHÈQUE

5 bis rue Fétola
Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi. Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - mediatheque.ville-fontanil.fr

FONTA MUSIQUE

Impasse Girodière
Renseignement: fontamusique@ville-fontanil.fr
Tél. 04 76 56 56 56

CENTRE DE LOISIRS - IFAC

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon
Contact : Patrice MUNOZ
Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.
Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. espace-claretiere.net espace-claretiere@ifac.asso.fr

ATRIUM

1ter rue du Moulin
Tél. 04 76 56 56 56
Facebook.com/AtriumFontanil

MEE-MIFE - Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

Accueil, Orientation pour l'Emploi, la Formation et le Numérique, pour tous les publics, les entreprises et les salariés.
4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.
Tél. 04 76 13 18 05 - www.mee-mife.fr
contact@mee-mife.fr

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59
- Régie Assainissement 04 76 59 58 17
- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27
- Déchèterie - 45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève - 08 00 50 00 27
- Régie des eaux 08 00 50 00 48
- Voirie 08 00 80 58 07

SERVICES D'URGENCE

SAMU (appel gratuit) : 15
Pompiers : 18 ou 112
Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
Gendarmerie de Voreppe : 04 76 50 22 17
CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75
Police Municipale : 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION : plus de garde le soir de 19 h à 20h.**
En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 4 & 5 novembre 2023 - Phie de la Pinea
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève, 04 76 75 43 33
- 11 & 12 novembre 2023 - Phie Nouvelle
121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33
- 18 & 19 novembre 2023 - Phie des Charmettes
Ctre Commercial « Les Charmettes » - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73
- 25 & 26 novembre 2023 - Phie du Fontanil
1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48
- 2 & 3 novembre 2023 - Phie de Prédieu
1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67
- 9 & 10 novembre 2023 - Phie Barnave
Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42
- 16 & 17 novembre 2023 - Phie de la Pinea
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève, 04 76 75 43 33
- 23, 24 & 25 décembre 2023 - Phie de la Monta
Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69
- 30, 31 déc. & 1^{er} jan. 2023 - Phie Casadella
61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84



**Pour toute urgence,
contactez le 17.**

Pour joindre la Police Municipale
Responsable : Claude Pruvost
Tél : 04 76 56 53 66
Portable : 06 82 84 65 62

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

• MARTIN DENIS Paul 31/10/23

DÉCÈS

- MANGIONE Concetta Le 24/10/23
- GALLOIS-MAGAGNON ép. MAGNIFICAT Jeannine Le 25/10/23
- SAVOYET Lionel Le 29/10/23
- LOTITO Michel Le 01/11/23
- ODDOS Suzanne ép PIERON Le 05/11/23
- DEDUYTSCHÉ Jacques Le 09/11/23
- DA SILVA Armando Le 13/11/23

Conciliateur de justice

Un conflit de voisinage ?
Des problèmes de copropriété ?
Des difficultés entre commerçants ou personnes ? La conciliation peut vous aider.
Permanence proposée une fois par mois en mairie. Renseignements et inscriptions à l'accueil.



PETITES ANNONCES

À vendre ensemble salle à manger en orme massif.
Composé : 1 living 600€ + 1 buffet bas 500€ et 1 table ronde 120cm avec 1 rallonge et ses 4 chaises en paille 500€. Le tout : 1500€.
Contact : 0626324318.

Naïa Naturopathe vous propose au Fontanil des bons cadeaux pour les fêtes de Noël pour la naturopathie, les massages ainsi que le nouveau KOBIDO (Massage Liftant Naturel Japonais).
Contact : 0695074067.

VOS ANNONCES

Les annonces pour Le Fontanillois sont à envoyer par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 20 décembre 2023.

Calendrier de l'Avent

AU CŒUR DU VILLAGE

Chaque soir, une fenêtre illuminée et décorée à découvrir à 17 h

Du 1^{er} au 22 décembre 2023

Grande illumination de l'ensemble des fenêtres et vitrines le 22 décembre



Vendredi 22 décembre,
organisé par le Comité d'Animation

Promenade en calèche
et présence du Père Noël
de 17 à 20 h sur la place du village

Vin et chocolat chaud, papillotes offerts par les commerçants.

